

## **MODALITES D'ACCUEIL, adressées à l'Accueilli**

*Bonjour,*

*Nous sommes un réseau de familles prêtes à vous accueillir au minimum un mois chacune jusqu'à l'obtention de votre demande d'asile ou jusqu'à votre autonomie financière.*

***Si cette solution d'accueil en famille ne vous convient pas, vous êtes libre , à tout moment , de sortir du réseau, sans avoir à vous en justifier. Il vous suffira d'en faire part à votre tuteur ou tutrice.***

*Le tuteur ou la tutrice est la personne référente qui est à votre écoute pour toutes difficultés rencontrées. Son action, conjuguée à celle des familles doit vous permettre plus d'autonomie et concourir à votre intégration.*

**La famille vous accueille, sans jugement sur votre milieu d'origine, votre religion, vos choix de vie. La famille respecte votre histoire, votre vie privée et ne vous demande pas d'en exposer les détails.**

**La famille s'engage à :**

- Mettre à votre disposition gratuitement : une chambre, un studio, un appartement, une caravane, avec le linge de maison (draps, couvertures, serviettes de toilette...)
- Partager avec vous les parties communes de son appartement ainsi que les toilettes et la salle de bain s'il n'y en a pas des privées.
- Vous nourrir et/ou mettre à votre disposition de quoi confectionner vos repas.
- Prendre en charge l'entretien de votre linge.
- Vous permettre d'accéder à la culture française en vous invitant à intégrer des activités : conviviales/sportives/ludiques/culturelles.
- Vous accompagner avec bienveillance afin de vous permettre de vous reconstruire et de vous intégrer dans votre nouvelle vie.

## **Vous vous engagez à :**

- Vous rendre régulièrement à Montpellier afin de respecter vos rendez-vous administratifs et médicaux.
- Suivre les cours de FLE de façon régulière.
- Utiliser votre ADA pour vos transports et vos achats.  
*Si vous n'avez pas l'ADA, l'association prendra en charge vos frais de téléphone, de transport et vous octroiera 20€ d'argent de poche par semaine. (la famille d'accueil n'a pas à subvenir financièrement à vos besoins en dehors du logement et de la nourriture).*
- Entretenir les locaux qui ont été mis à votre disposition.
- Apporter une aide ponctuelle à la famille dans le cadre de l'accueil.
- Participer à des activités au sein du réseau : Il est souhaitable qu'un planning d'activités soit mis en place avec le tuteur ou la tutrice.
- Ces activités ( sportives, ludiques, culturelles, conviviales ou autres) sont indispensables à l'apprentissage du français et concourent à votre autonomie et à votre intégration.
- Prévenir la famille en cas d'absence.
- Ne pas inviter de tiers sans avoir pris l'avis de la famille.
- Rencontrer régulièrement le tuteur ou la tutrice qui a été nommé,e: c'est à lui / elle, que vous devez exprimer les difficultés rencontrées dans vos démarches administratives et en famille d'accueil.
- Quitter la famille d'accueil en fin de contrat.

***La famille et le bénéficiaire respecteront mutuellement leurs espaces privés***

**En cas d'incompatibilité entre vous et la famille, ou de non respect des lieux, des personnes ou des engagements, il pourra être mis fin à l'accueil, à la demande de l'un ou de l'autre après en avoir débattu avec le tuteur ou la tutrice.**